

Bureau du 14 janvier 2008

Décision n° B-2008-5843

objet :	Prestations de télésurveillance et interventions sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 3 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2007-5672 du 5 novembre 2007 le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution des prestations de télésurveillance et interventions sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et 77 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, en séance du 21 décembre 2007, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Groupement SARL Telegil-Centurions pour le marché à bons de commande d'une durée de un an ferme reconductible trois fois une année, et d'un montant annuel de 40 000 € HT minimum et 160 000 € HT maximum.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande pour des prestations de télésurveillance et interventions sur les biens immobiliers de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels liés avec l'entreprise Groupement SARL Telegil-Centurions pour un montant annuel de 47 840 € TTC minimum et de 191 360 € TTC maximum.

2 - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire en section fonctionnement sur différents budgets de la Communauté urbaine - exercices 2008 et suivants.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,